



## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2021



### COMPTE-RENDU



Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 janvier 2021, s'est réuni le mercredi 27 janvier 2020 à 20 H 30, Grande Salle - Maison du Temps Libre à La Ferrière.



#### **21-001 Budget Commune / Débat d'Orientations Budgétaires 2021**

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2021.

#### **21-002 Demande de subvention auprès de la Préfecture de la Vendée pour le projet : « Développement de l'attractivité du centre bourg en favorisant la sécurité des voies, les déplacements doux et l'accessibilité »**

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération et les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents se rapportant à cette affaire, et notamment la demande de subvention.

#### **21-003 Demande de subvention auprès de la Préfecture de la Vendée pour le projet : « Réhabilitation de la mairie à la suite de l'incendie »**

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'opération et les modalités de financement.
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous documents se rapportant à cette affaire, et notamment la demande de subvention.

#### **21-004 Syndicat Mixte de la Gendarmerie d'Essarts en Bocage / Actualisation des statuts**

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de statuts du Syndicat Mixte de la Gendarmerie d'Essarts en Bocage tel qu'annexé.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

#### **21-005 Rapport des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration de la SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée**

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport annuel 2019 des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration de la SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée.

#### **21-006 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°2 au lot 1 : Gros œuvre - Démolition**

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège) :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 avec l'entreprise SPIE BATIGNOLLES concernant :

*L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance*

- Travaux en moins-value :
  - o Bâchage provisoire pour un montant de 1174.28 € HT
  - o Traversée dans maçonnerie tennis de table pour un montant de 1 023.96 € HT
  - o Déposes diverses pour un montant de 209.56 € HT
  - o Tampon inox pour un montant de 845.40 € HT
  - o Plinthe (20ml) pour un montant de 468.40 € HT
- Travaux en plus-value :
  - o Élargissement d'une menuiserie extérieure pour un montant de 1 477.92 € HT
  - o Création d'une saignée au sol pour un montant de 321.89 € HT
  - o Bouchage club house pour un montant de 49.14 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 qui porte le montant total du marché à la somme de 48 340.47 € HT soit 58 008.56 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

### **21-007 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°1 au lot 2 : Bardage métallique**

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège) :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 avec l'entreprise HERMOUET concernant :
  - Travaux en moins-value :
    - o Modification des descentes EP et des grilles de ventilation pour un montant de 3 912.20 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 qui porte le montant total du marché à la somme de 55 252.11 € HT soit 66 302.53 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

### **21-008 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°2 au lot 3 : Menuiseries intérieures - Agencement**

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège) :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 avec l'entreprise HERMOUET concernant :
  - Travaux en moins-value :
    - o Suppression du panneau d'affichage pour un montant de 3 717.00 € HT.
  - Travaux en plus-value :
    - o Modification de l'encoffrement métallique pour un montant de 1 021.20 € HT.
    - o Isolation complémentaire en partie haute et rattrapage du décalage du bardage pour un montant de 4 385.16 € HT.
    - o Adaptation des supports de treuil au bardage pour un montant de 653.00 € HT.
    - o Doublage bois du club house pour un montant de 2 836.32 € HT.
    - o Élargissement de la porte extérieure acier pour un montant de 109.56 € HT.
    - o Modification kitchenette club-house pour un montant de 1 614,41 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 qui porte le montant total du marché à la somme de 131 697,75 € HT soit 158 037,30 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

### **21-009 Rénovation du complexe sportif / Avenant n°1 au lot 4 : Revêtement de sols sportifs**

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège) :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 avec l'entreprise SPORTING SOLS concernant :
  - Travaux en plus-value :

**Mairie**

92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE - Vendée  
Tél. 02 51 40 61 69 - [mairie@laferriere-vendee.fr](mailto:mairie@laferriere-vendee.fr) - [www.laferriere-vendee.fr](http://www.laferriere-vendee.fr)

- Mise en place d'un sol à déformation surfacique dans la salle omnisport pour un montant de 19 843.00 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 qui porte le montant total du marché à la somme de 111 405.62 € HT soit 133 686.74 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.

## **21-010          Rénovation du complexe sportif / Avenant n° 1 au lot 7 : Électricité**

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 abstentions de MOREAU Marie-Claude, TANGUY Marie-Hélène, CHARRON Christian, RAMBAUD Franck, BUGEL Dominique, POIRAUD Nadège) :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 avec l'entreprise FAUCHET concernant :
  - Travaux en plus-value :
    - Remplacement de l'éclairage du club house pour un montant de 396.38 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 qui porte le montant total du marché à la somme de 63 148.90€ HT soit 75 778.68 € TTC.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget 2021.